

viavoo intègre l'association Pacte PME

Paris, le 4 mai 2010 - La société viavoo annonce son adhésion à l'association Pacte PME. Cette dernière a pour but de renforcer les relations entre les grands comptes et les PME innovantes pour rééquilibrer les conditions de concurrence afin de permettre aux meilleures PME d'être prises en compte.

Le Pacte PME est un dispositif lancé en 2006 par OSEO et le Comité Richelieu, destiné à accélérer la croissance des PME dites innovantes en favorisant leurs relations d'affaires avec les grandes entreprises et grandes organisations. Le Pacte PME se compose d'un réseau actif de 59 partenaires et de 23 pôles de compétitivité. En 2008, cette association a été élue meilleure pratique européenne en faveur des PME dans le cadre de la « European SME Charter », et réélue en 2009. Cette association est ainsi la seule pratique européenne à avoir été distinguée deux années de suite.

« Nous sommes ravis de rejoindre les quelques 3300 PME déjà inscrites au Pacte PME. Pour viavoo, jeune entreprise innovante, le Pacte PME est un vecteur clé pour entrer en relation avec les grandes institutions du tissu économique français, connaître leurs besoins et ainsi, orienter l'innovation et la collaboration dans un intérêt commun. » indique **Thierry Desforges**, Fondateur et Président de viavoo.

A propos du pacte PME :

Le Pacte PME est mis en œuvre par le Comité Richelieu, association française des PME innovantes, avec un réseau actif de 55 grands comptes signataires du pacte, 59 partenaires et 23 pôles de compétitivité, ainsi que le soutien financier et opérationnel d'OSEO. <http://www.pactepme.org/>

A propos de viavoo :

Créée en 2009, viavoo est une entreprise française innovante qui édite et commercialise viavoo Feedbacks Analytics, logiciel SaaS (Software as a Service) d'analyse en continu de la voix du client, grâce à la mise en œuvre simultanée de méthodes linguistiques, d'un moteur de traitement automatique du langage naturel (TALN) et d'algorithmes avancés d'intelligence artificielle. viavoo est membre de l'AMARC (Association pour le Management de la Réclamation Client) et de l'ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues). www.viavoo.com